

Résultats de l'appel à projets du CNC pour un choc de modernisation de l'appareil de production : l'avenir appartient aux industries techniques

Six mois après le lancement du choc de modernisation de l'appareil de production, prévoyant un soutien de 10 M€ aux entreprises dans le cadre du Plan France Relance, le CNC a dévoilé, le mardi 13 juillet, les résultats de son appel à projets.

120 dossiers ont été déposés, témoignant de la vitalité et du dynamisme de notre secteur. La FICAM félicite les 20 projets retenus, symboles de la diversité et du haut degré d'innovation et de savoir-faire déployés par nos industries techniques. La FICAM se félicite en particulier des capacités d'adaptation et de rebond de nos entreprises, qui balisent le chemin de la reprise de toute une filière. Ces résultats sont en effet le reflet d'une certaine vision du futur, plus durable, socialement responsable, avec en point de mire l'émergence et la confirmation de champions à l'international.

La mission ambitieuse de ce soutien, qui était de créer un véritable choc en stimulant les projets techniques de grande envergure, en particulier dans les studios de tournage de demain, a donc été remplie, avec en prévision, la création de près de 7 000 emplois sur tout le territoire. Cet objectif devra être accompagné d'un plan d'action autour des besoins en compétences nouvelles et des enjeux de formation.

Il s'agit maintenant de transformer l'essai, cette initiative devant s'inscrire dans le temps, et la FICAM sera attentive aux évolutions des projets soutenus à court et moyen terme.

Le nombre très important de projets de grande qualité qui ont été globalement reçus sans pouvoir bénéficier d'un soutien démontre qu'un large mouvement structurant de modernisation s'est engagé. Afin de maintenir cette dynamique essentielle à l'attractivité, il rend nécessaire la poursuite du soutien financier à cette mutation au cours des semestres à venir.

L'ensemble de la filière technique devra continuer à être soutenue dans ses ambitions croissantes d'investissements au sein de ses infrastructures et ce modèle de soutien, salué par la FICAM, doit nous permettre d'approfondir la réflexion avec le CNC autour de l'évolution de la structure des aides apportées aux industries techniques.

La FICAM salue les membres de la Commission pour le travail accompli, et en particulier Gilles Gaillard, ainsi que Dominique Boutonnat et l'ensemble de ses équipes pour l'encadrement de ce dispositif exceptionnel.

Contacts :

Jean-Yves Mirski / Délégué Général
Tél. 01 45 05 72 47 / jean-yves.mirski@ficam.fr

Stéphane Bedin / Délégué Général Adjoint
Tél. 01 45 05 72 49 / stephane.bedin@ficam.fr